

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● n° 17 / février 2015 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	janvier 2015		janvier 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	136	172	160	178
Blé dur	278	365	183	224
Orge mouture	120	146	146	151
OBH*	140	152	156	156
OBP**	145	172	175	169

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

* OBH : orges brassicoles d'hiver

** OBP : orges brassicoles de printemps

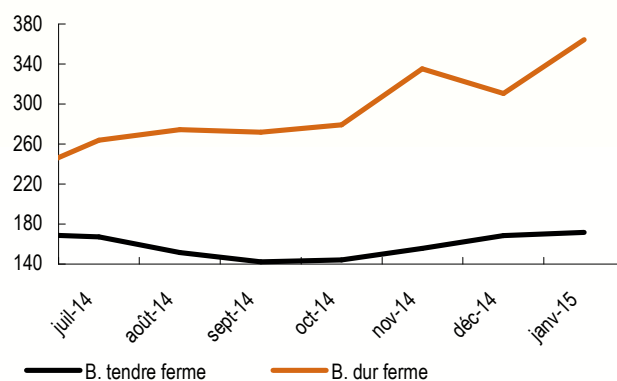
Les prix de janvier sont caractérisés par une envolée des prix du blé dur (+54 euros). A l'exception de la campagne 2007/08, les prix actuels du blé dur sont les plus élevés observés depuis le début de cette enquête, quelle que soit la période de l'année.

A l'inverse, le prix des orges brassicoles de printemps s'effrite (-8 euros). En revanche, pour les autres espèces enquêtées, les variations de prix sont très modérées (au maximum 4 euros).

Pour l'ensemble des céréales enquêtées, à l'exception du blé dur, les prix actuels sont les plus faibles relevés à ce stade de la campagne depuis la récolte 2009. Hors blé dur, les prix actuels des céréales sont inférieurs de 32 % à ceux pratiqués en janvier 2013, de 21 % à ceux de janvier 2012 et de 26 % à ceux de janvier 2011.

L'achat d'acompte regagne du terrain suite au versement de compléments. En moyenne, sur l'ensemble des espèces enquêtées, il représente 29 % transactions, contre 23 % en décembre. Les taux de recours à ce type d'achat les plus élevés concernent les orges (au maximum 50 % sur les orges brassicoles d'hiver) et les plus faibles le triticale (seulement 4 %).

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t

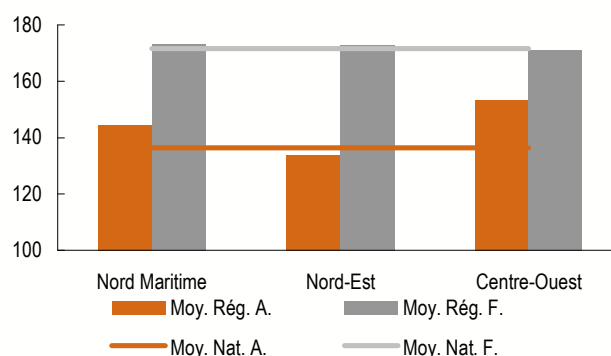


Blé tendre

Le prix ferme du blé tendre gagne encore quelques euros en janvier. Une tonne de blé tendre s'échange contre 172 euros. En acompte, le prix moyen se maintient à 136 €/t. L'achat ferme compte pour 72 % des transactions.

A l'échelle régionale, les déclinaisons de prix demeurent exceptionnellement proches, puisque les moyennes de prix interrégionales ne s'écartent que de +/- 1 euro de la moyenne nationale. La situation est en revanche beaucoup plus disparate sur les prix d'acompte, même si les écarts de prix se sont fortement réduits. Le différentiel de prix le plus élevé entre deux regroupements régionaux est à présent de 19 euros (contre 36 euros en décembre).

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



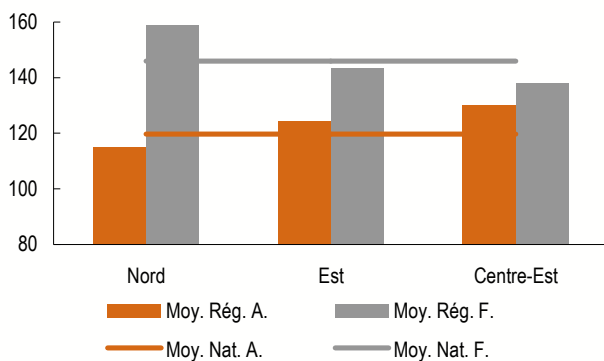
Source : enquête prix payés aux producteurs

Blé dur

Interrompue en décembre, l'envolée des prix du blé dur reprend de plus belle en janvier. Le prix ferme moyen gagne ainsi 54 euros (76 % des transactions ont été réalisées en achat ferme). Une tonne de blé dur s'échange à présent contre 365 euros, soit plus de 140 euros de plus qu'il y a un an et plus de 200 euros de plus qu'en janvier 2006, 2007, 2009 et 2010. Ce niveau de prix est le plus élevé constaté depuis le début de cette enquête à l'exception de la période d'octobre 2007 à avril 2008.

Orges

Orges mouture : prix payés aux producteurs en €/t



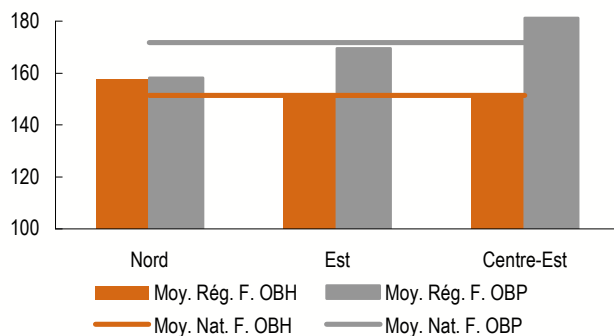
Source : enquête prix payés aux producteurs

L'évolution des prix des orges en janvier est moins favorable que pour les autres espèces. Si les prix des orges brassicoles d'hiver se maintiennent pratiquement inchangés sur le mois, les orges fourragères et surtout les orges brassicoles de printemps accusent des baisses de prix.

Ainsi, le prix ferme des orges de mouture perd 4 euros et celui des orges brassicoles de printemps 8 euros.

A l'échelle interrégionale, les écarts de prix sur les orges fourragères se sont renforcés : le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux est à présent de 21 euros. Les minimas demeurent relevés dans le regroupement du Centre-Est (138 €/t).

Orges brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La modalité d'acompte reste plus fréquemment choisie pour les transactions en orges que pour les autres espèces. En particulier pour les orges brassicoles d'hiver pour lesquelles l'achat d'acompte intervient à parité avec l'achat ferme.

Maïs

Les prix du maïs, tant en acompte qu'en ferme, sont pratiquement inchangés par rapport à décembre. Un tonne de maïs s'échange autour de 135 euros, soit 14 % de moins qu'en janvier 2014 et 38 % de moins qu'en janvier 2013.

La part des transactions réalisées en modalité d'acompte est de 25 %.

A l'échelle des regroupements régionaux, les prix demeurent très homogènes, compris dans un intervalle de 5 euros en achat ferme, le regroupement du Sud bénéficiant des prix les plus attractifs (138 €/t).

En €/t	janvier 2015		janvier 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	121	135	146	156
Avoine	104	123	122	127
Triticale	124	139	124	154

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

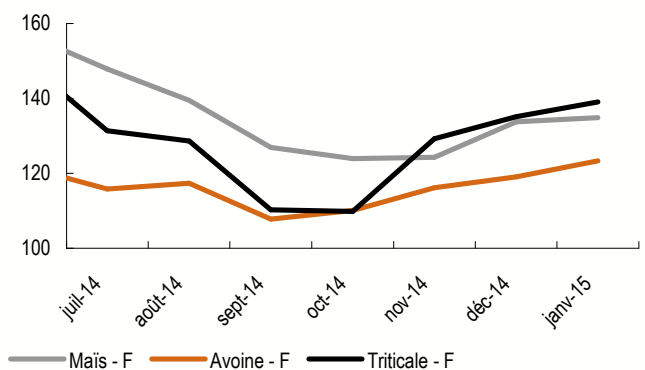
Les prix fermes de l'avoine et du triticale évoluent en phase depuis le mois de novembre.

En janvier, ils gagnent encore 4 euros. Une tonne de triticale s'échange ainsi contre 139 euros, soit 10 % en deçà du prix pratiqué il y a un an et 34 % de moins qu'il y a deux ans.

Le prix moyen de l'avoine se porte à 123 €/t, proche du prix constaté il y a un an mais inférieur de près de 100 euros à celui relevé à la même période en 2012/13.

L'acompte est anecdotique pour les achats de triticale, rassemblant seulement 4 % des transactions (10 % en décembre). En revanche, il atteint 28 % pour les achats d'avoine (32 % en décembre).

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.